

Le 7 mars dernier à la veille de la journée internationale des droits des femmes, le Fil du temps a rendu **hommage à deux femmes** qui ont contribué à ouvrir la voie et à donner la voix aux jeunes de notre communauté, celles qui ont façonné la Maison des jeunes de Saint-André.

**Le Fil du temps** porte des valeurs fortes telles que : préserver le patrimoine, soutenir les actions sociales, encourager l'entraide et favoriser les liens intergénérationnels. Ces valeurs prennent tout leur sens grâce à des femmes comme Noëlla Fillion et Rita Chamberland, qui ont su transformer ces principes en gestes concrets, en projets vivants, en milieux porteurs pour nos jeunes.

Cette année, marquée par les célébrations des **40 ans de la Maison des jeunes**, a été riche en émotions et en souvenirs. Il est évident que chacune de vous a contribué à écrire une page essentielle de cette histoire.

**Celle qui a ouvert la voie : Noëlla Fillion**

Noëlla était présente à la création de la maison des jeunes à Saint-André en 1985. Tout était à imaginer, à bâtir et à apprendre.

Le **1er avril 1989**, elle devient coordonnatrice. Elle occupera ce poste pendant près de **20 ans**. Son implication a posé les bases de la fondation. Grâce à sa persévérance, une génération entière a eu accès à un espace pour se rassembler, s'amuser et vivre des voyages hors de la région. Tous se sentaient les bienvenus, même ceux provenant de l'extérieur. Et dans plusieurs histoires racontées encore aujourd'hui, son empreinte demeure vivante.

**Celle qui donne sa voix aux jeunes : Rita Chamberland**

Rita, par sa voix, elle a su **donner la voix** aux jeunes, les a encouragés à s'exprimer et à prendre leur place. Son parcours en dit long sur son engagement, tout près de 30 années consacrées aux jeunes et à leur développement. Depuis 2005, elle est la coordonnatrice de la MDJ.

Elle a façonné la Maison des jeunes à son image : un lieu accueillant, chaleureux, où chaque jeune peut être lui-même. Elle a su s'entourer d'une équipe formidable qui partage ses valeurs. Cette complicité, on la ressent chaque fois qu'on entre dans la MDJ. Grâce à elle et son équipe, les liens entre les jeunes, les aînés et la communauté n'ont

jamais été aussi forts.

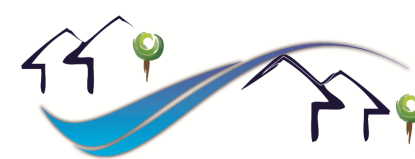
**L'avenir, la voix des jeunes et l'héritage des femmes**

À travers les actions de Noëlla et de Rita, elles ont contribué à tracer un chemin clair : celui où les jeunes sont reconnus comme des individus à part entière, capables d'apporter des idées, de relever des défis et de participer pleinement au développement de la société.

À la veille de la Journée des droits des femmes, nous avons célébré deux pionnières. Deux bâtisseuses. Deux femmes qui ont ouvert la voie... et qui ont permis à tant de jeunes de trouver la leur. Les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Et grâce à vos actions, ils avancent plus outillés et plus confiants.

**Merci** d'avoir été leur voie, leur voix, leur soutien. **Merci** d'avoir fait de la Maison des jeunes un phare.

Le fil du temps.



Conseil en bref

Séance ordinaire du 13 avril 2026

**Changement de maire suppléant**

Le conseil a désigné Monsieur Réjean Dallaire comme maire suppléant en remplacement de Madame Myriam Villeneuve.

**Représentant municipal Réseau Biblio**

Le conseil a désigné Madame Myriam Villeneuve afin de représenter la municipalité.

**Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle**

En raison de la Charte de la langue française, tout organisme de l'Administration de l'état, dont les municipalités font partie, doit se munir de directives concernant l'usage de la langue officielle. Il faut déterminer pour quelles raisons précises nous pourrions nous permettre d'utiliser une autre langue que le français que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Ces directives doivent être transmises et respectées par l'ensemble des employés et des élus. Une fois par année, la responsable de la Charte doit faire un rapport afin de déclarer les erreurs qui ont été commises dans l'année.

Le conseil a retenu des circonstances où l'utilisation d'une autre langue pourrait être utilisée :

- Si la sécurité publique l'exige
- Tourisme.

Suite à la séance, la résolution sera transmise au gouvernement pour approbation.

**Appui à la MRC Domaine-du-Roy**

Le conseil donne son appui au projet d'aide financière de la MRC dans les Fonds régions et ruralités. Le projet se veut d'être une banque d'employés disponibles en cas de besoin qui seront payés à l'utilisation. Plusieurs secteurs ont été étudiés tel que la comptabilité, la greffe l'aide juridique et bien d'autres. Ils seront engagés par la MRC qui les enverra dans les municipalités en cas de remplacement ou de besoins sporadiques.

**Appui regroupement des services administratifs**

Les municipalités de Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales et de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean s'unissent dans une demande d'aide financière dans les Fonds régions et ruralités. Les trois municipalités partagent des enjeux similaires de main-d'œuvre administrative. L'aide financière permettra de planifier ce qui pourrait être regroupé.

**Renouvellement adhésion espace muni**

Le conseil a décidé de renouveler l'adhésion à Espace Muni pour un montant de 47.50 \$.

**Ensemencement**

Les conseillers ont approuvé la soumission pour 550 truites de la compagnie Salmothem inc pour un coût total de 2 624.10 \$ taxes incluses. Pour la journée de la pêche.

**Demande de PIIA : Monsieur Guillaume Gagné**

Le conseil a approuvé la demande de PIIA de Monsieur Guillaume Gagné. Celui-ci désire changer le revêtement extérieur ainsi que la galerie en façade.

**Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM**

La municipalité doit émettre le volet 2 de PGA-EAU. Pour ce faire, des ingénieurs doivent analyser le système en place afin de produire un rapport. La FQM propose à ses municipalités membres, un service d'ingénierie à coût subventionné. Afin d'obtenir ce service, le conseil autorise le maire et la direction générale a signé l'entente.

**Fin de contrat déneigement**

Le conseil a décidé de ne pas utiliser les deux années supplémentaires possibles au contrat et de retourner en appel d'offres. Le conseil se dit satisfait du travail de l'entrepreneur au cours des trois années du contrat, mais désire essayer d'avoir un meilleur prix.

✦ Tricot Brico Pinceau – Activité 3 de 3

Dans la continuité de ces beaux moments de rencontre et de création, nous vous invitons chaleureusement à un doux après-midi inspiré du printemps 🌸 le **dimanche 19 avril** prochain à la salle communautaire.

Au programme :

🕒 **Accueil dès 13 h**

✂️ **Atelier de micro-macramé – Confec-tionnez un bracelet printanier**, avec l'accompagnement pas à pas de l'artisane Lydia Gauthier (ARTLY Bijoux et artisanat - sur Facebook), dans une ambiance conviviale.

🔧 **Apportez vos projets d'artisanat** (tricot, peinture, bricolage, etc.) pour créer en bonne compagnie! C'est un moment pour partager, échanger des idées, s'inspirer mutuellement et découvrir les créations des autres.

🎴 Tables de jeux de cartes pour ceux qui souhaitent jaser et jouer

☕ Café, collation, échanges et plaisir!

📅 **Dimanche 19 avril 2026**

📍 **Salle communautaire Saint-André – 10, rue du Collège**

🚗 Possibilité de transport pour les personnes qui en ont besoin (418 482-9887)

📦 **Activité gratuite** — matériel de base fourni pour l'atelier (petite contribution volontaire pour ceux qui le peuvent)

Au plaisir de créer, partager et passer un beau moment ensemble!

Un rendez-vous créatif et social à ne pas manquer — bienvenue à tous! 🌸



La prochaine séance du conseil régulière aura lieu le **lundi 4 mai 2026 à**

**19 h 30,**

À la salle du conseil



La date limite **pour apporter votre annonce** est le **lundi 4 mai 2026**

par courriel :

municipalite@standredulac.qc.ca



Municipalité de **Saint-André-du-Lac-Saint-Jean**  
11, rue du Collège  
Saint-André-du Lac-Saint-Jean  
(Québec) G0W 2K0  
418 349-8167

### Octroi de contrat 2026-01 – Épandage d’abrasif

La municipalité a procédé à l’octroi du contrat d’épandage d’abrasif aux Entreprises Éric Fleury. Avant d’octroyer ce contrat, la municipalité a envoyé 8 demandes de soumission à des entreprises, dont 5 de la municipalité. Une seule soumission a été reçue et fut jugée non conforme. À la suite de cela, un avis d’intention a été publié 15 jours sur la plateforme SEAO. Deux entreprises ont signifié leur intérêt à soumission. À la fin de leur délai, aucune soumission n’a été reçue. C’est pourquoi, conformément à la politique de gestion contractuelle en vigueur, le conseil a octroyé le contrat aux Entreprises Éric Fleury. Le contrat est pour une durée de 2 ans.

### Octroi de contrat 2026-02 – Pelle mécanique

La municipalité a procédé à l’octroi du contrat de location de pelle mécanique aux Entreprises Éric Fleury. Il s’agit d’un type de pelle spécifique qui remplit un besoin spécifique. Avant d’octroyer ce contrat, la municipalité a envoyé 8 demandes de soumission à des entreprises, dont 5 de la municipalité. Une seule soumission a été reçue et fut jugée non conforme. À la suite de cela, un avis d’intention a été publié 15 jours sur la plateforme SEAO. Deux entreprises ont signifié leur intérêt à soumission. À la fin de leur délai, une soumission fut reçue, mais ne répond pas aux besoins spécifiés dans l’invitation. C’est pourquoi, conformément à la politique de gestion contractuelle en vigueur, le conseil a octroyé le contrat aux Entreprises Éric Fleury. Le contrat est pour une durée de 2 ans.

### Modification à l’entente intermunicipale avec le Service de sécurité incendie de Roberval (SSIR)

La municipalité a procédé à l’adoption de deux résolutions avec le SSIR. La première est une autorisation de modification à l’entente existante et la seconde une autorisation pour l’ajout d’un nouveau volet. Le nouveau volet porte sur la sécurité civile. Un coordonnateur en sécurité civile sera ajouté au service afin d’aider les municipalités faisant partie de l’entente à mettre à jour leur plan de mesure d’urgence et agir à titre d’aide spécialisé pour toutes les manœuvres en cas de sinistre.

### Demande de la Maison de jeunes - Kermesse

Le conseil a octroyé une aide financière de 300 \$ à la Maison de jeunes pour la kermesse.

## Offre d’emploi

Titre : Préposé à l’entretien ménager

Nombres de postes : 1 personne à deux personnes demandées

Entreprise et lieu : Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean

Description du poste :

- Faire l’entretien après les réservations de la salle communautaire (moppe, balayeuse, salle de bain, remplissage)
- Faire le grand ménage de la salle communautaire une fois par an
- Faire le ménage d’ouverture et de fermeture du chalet locatif
- \* Faire l’entretien du chalet locatif au parc de la chute (moppe, salle de bain, remplissage, literie)

Date et horaire de travail :

- Chalet locatif : du début juin à la mi-octobre,
- Salle communautaire : à l’année

Pour informations ou déposer votre CV :

Personne contact : Catherine Asselin, directrice générale, greffière-trésorière  
Courriel : [catherine.asselin@standredulac.qc.ca](mailto:catherine.asselin@standredulac.qc.ca)  
Téléphone : 418 349-8167 poste 5402



## Offre d’emploi étudiant

Titre : Préposé à l’entretien travaux publics

Nombres de postes : 1 personne demandée

Entreprise et lieu : Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean

Description du poste :

- Sous la supervision du responsable des travaux public;
- Effectuer divers travaux manuels à l’extérieur tels que tontes de pelouses, entretien des fleurs, peintures
- Aider le responsable des travaux publics dans d’autres tâches connexes.

Date et horaire de travail :

- Début : Fin juin- début juillet jusqu’à la mi-août. (8 semaines)
- Horaire de travail :
  - Du lundi au jeudi, de 7 h à 16 h 30
  - Vendredi : 7 h à midi

Pour informations ou déposer votre CV :

Personne contact : Catherine Asselin, directrice générale, greffière-trésorière

Courriel : [catherine.asselin@standredulac.qc.ca](mailto:catherine.asselin@standredulac.qc.ca)

Téléphone : 418 349-8167 poste 5402

## FADOQ LES BELLES CHUTES DE ST-ANDRÉ

Bonjour à tous,

Suite à l’assemblée générale de la FADOQ LES BELLES CHUTES DE ST-ANDRÉ, tenue le 9 avril 2026, je vous présente le nouveau conseil d’administration.

Présidente : Pâquerette Tremblay

Vice-présidente : Céline Bilodeau

Trésorière : Ghislaine Toulouse

Secrétaire : Diane Gauthier

Administrateurs : Hélène Archambeault

Hélène Dion

Lise Fillion

Claire Tremblay

Vous êtes les bienvenus à nos mercredis PM pour des activités diverses.

Pâquerette Tremblay présidente et son équipe

## Jardins Nivalis | Aménagement paysager écologique

Jardins Nivalis offre des services de conception et d’aménagement paysager inspirés de la permaculture, mettant en valeur des végétaux vivaces adaptés à notre climat, pour des jardins durables, esthétiques et vivants au Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Services offerts : Conception de jardins nourriciers, prés fleuris, plates-bandes vivaces, aménagements pour pollinisateurs et aménagement de bandes riveraines.

Le service d’ouverture et de fermeture saisonnière de plates-bandes est également disponible!

Pour réserver,

**Marie-Pierre | Horticultrice**

☐ Téléphone : 418-719-7748

☐ Courriel : [jardinsnivalis@gmail.com](mailto:jardinsnivalis@gmail.com)

☐ Facebook : **Jardins Nivalis**

